

Eaux & Vilaine agit pour préserver l'eau et les milieux aquatiques.

Restauration écologique du ruisseau des Hayettes à Chantepie : un chantier ambitieux pour juillet 2025

Un projet de restauration du ruisseau des Hayettes a lieu du 7 au 25 juillet 2025, sur la commune de Chantepie (35). L'objectif : redonner au cours d'eau sa forme naturelle pour atteindre le bon état des masses d'eau, imposé par la réglementation européenne. Un chantier mené par l'Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE) d'Eaux & Vilaine dans le cadre de son Contrat Territorial de Bassin Versant 2022-2025.

Seules **3% des masses d'eau présentes sur le département d'Ille-et-Vilaine sont en bon état écologique**. Or, dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), la réglementation européenne impose de renforcer collectivement les efforts afin d'atteindre cet objectif.

Un enjeu majeur pour la qualité de l'eau

Dans un contexte où l'eau devient une ressource de plus en plus rare et dont la qualité exige une attention particulière, Eaux & Vilaine relève un défi majeur : celui de reconquérir le bon état écologique des masses d'eau par des actions concrètes.

Bien que certaines parties du ruisseau des Hayettes présentent un bon état écologique (notamment en amont, avec une granulométrie favorable et des zones de débordement en aval), l'ensemble du linéaire souffre de dysfonctionnements liés à son rôle d'exutoire pour les eaux pluviales de bassins situés en amont, notamment issus d'une zone artisanale.

Le projet de restauration du ruisseau des Hayettes à Chantepie

Le projet de restauration vise plusieurs objectifs complémentaires :

- Tamponner les crues et ralentir les écoulements, via la création d'une fosse de dissipation et d'un espace de débordement ;
- Reconstituer une granulométrie naturelle qui jouera un rôle de filtre contre les pollutions diffuses, tout en favorisant l'installation de la biodiversité ;
- Restaurer la continuité écologique et sédimentaire par un rehaussement du lit du ruisseau et un apport de matériaux naturels ;
- Reconnecter les anciens bras du cours d'eau, aujourd'hui coupés, en comblant le lit perché existant ;
- Supprimer une buse sous-dimensionnée, remplacée par une passerelle en béton, permettant l'accès à la parcelle ;
- Créer des mares naturelles, alimentées par les anciens fossés désormais déconnectés du lit principal.

Une phase de concertation avant l'exécution du projet

Ces travaux font suite à un diagnostic réalisé à l'hiver 2023-2024. À l'issue de cette étude, les exploitants riverains ont été consultés et ont donné leur accord, tout comme les communes de Chantepie et de Rennes, propriétaires des rives.

Des travaux portés par Eaux & Vilaine.

Ces travaux sont menés du 7 au 25 juillet 2025, par Eaux & Vilaine, expert de l'eau dans le cadre du

transfert de compétences GEMA (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques) et associées (pollutions diffuses, ruissellement, bocage). Ils seront réalisés par l'Unité de Gestion Vilaine Est (UGVE), maître d'ouvrage des études et des opérations de restauration de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques sur le bassin versant Vilaine Est, dans le cadre de son Contrat Territorial 2022-2025.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 82 000 € TTC financé par l'agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Bretagne et le Département d'Ille-et-Vilaine.

Contacts Eaux & Vilaine

Unité de Gestion Vilaine Est

William BOUSSATON, Technicien Milieux aquatiques

P. 06 22 09 89 11

Florence CASANOVA, Animatrice territoriale

P. 07 56 18 11 51

Contact Presse

Aurélie DRÉAN, Chargée de communication

P. 06 13 71 49 43

aurelie.drean@eaux-et-vilaine.bzh